


<p><b>Comité Départemental BADMINTON du FINISTÈRE</b></p> 	GdC	<p><b>Guide du Comité</b></p> <p><b>Règlement Interclubs Départementaux Vétérans</b></p>	<p>Adoption: 10-06-2021</p> <p>Entrée en vigueur: 01-09-2021</p> <p>Validité: permanente</p>

## Sommaire

Article 1 : Généralités

Article 2 : Inscriptions

Article 3 : Composition des équipes

Article 4 : Qualification des joueurs

Article 5 : Hiérarchie des joueurs

Article 6 : Nombre de matchs par rencontres

Article 7 : Remplacement d'un joueur pendant une rencontre

Article 8 : Forfait d'un joueur

Article 9 : Barème des points par match

Article 10 : Barème des points par rencontre

Article 11 : Volants

Article 12 : Transmission des résultats

Article 13 : Annexes et formulaires

Sélection du club représentant le Finistère au Championnat Interclubs Régional Vétérans.

## **Article 1 : Généralités**

Le championnat interclubs vétérans est un championnat qui se décline en version homme, dame et mixte.

Il est dissocié du championnat interclubs départemental sénior, ce qui signifie qu'un joueur qui participe au championnat interclubs départemental sénior ou « fédé du soir » (de D1 à D6) peut aussi jouer, suivant son âge et son classement, dans une équipe vétéran.

Un joueur ou une joueuse qui participe au championnat interclubs vétéran homme ou dame ne peut pas aussi participer au championnat vétéran mixte. Par ailleurs, jouer dans deux équipes vétérans homme ou dame différentes, n'est pas autorisé.

Les rencontres sont jouées en soirée et/ou sur les créneaux d'entraînement des clubs.

## **Article 2 : Inscriptions**

Les équipes doivent envoyer la fiche d'inscription accompagnée des droits d'inscriptions.

Les droits d'inscriptions sont de 10 € par équipe.

Un club peut inscrire plusieurs équipes dans une même division.

Chaque équipe doit fournir les noms, prénoms, adresse mail et téléphone d'un capitaine.

## **Article 3 : Composition des équipes**

Sont autorisés à jouer en Interclubs Vétérans « Fédé du Soir »:

- En catégorie V1 & V2: Les joueurs classés P10 au maximum dans les trois tableaux.
- En catégorie V3 & au-delà: Les joueurs classés D9 au maximum dans les trois tableaux.

Les joueurs mieux classés sont invités à jouer dans les équipes sénior de leur club.

## **Article 4 : Qualification des joueurs**

Les joueurs doivent être licenciés le jour de la rencontre, c'est à dire que leurs licences doivent être validées sur Poona à cette date.

## **Article 5 : Hiérarchie des joueurs**

Lors des rencontres hommes et dames, les simples doivent être joués dans l'ordre du classement à la date de la rencontre. Deux joueurs ayant le même classement peuvent être déclarés dans n'importe quel ordre, à la discrétion du capitaine.

## **Article 6 : Nombre de matchs par rencontre**

Chaque rencontre se dispute en 3 matchs :

- 2 Simples
- 1 Double

## **Article 7 : Remplacement d'un joueur pendant une rencontre**

Si un joueur se blesse au cours d'un match, son remplacement pour un autre match est autorisé. Le remplacement d'un joueur pendant un match n'est pas autorisé.

## **Article 8 : Forfait d'un joueur**

Un match perdu par forfait n'a lieu que si un joueur se blesse au premier match et ne peut pas jouer le second. Il s'agit alors d'un match non joué.

Compte-tenu du faible nombre de joueurs nécessaires par rencontre, il n'est pas possible de se présenter avec une équipe incomplète. Dans ce cas, la rencontre ne peut pas avoir lieu.

## **Article 9 : Barème des points par matchs:**

- Match gagné: 2 points
- Match perdu: 1 point
- Match non joué: 0 point

## **Article 10 : Barème points par rencontres:**

- Rencontre gagnée: 2 points
- Rencontre perdue: 1 point
- Rencontre perdue par forfait: 0 point

Chaque joueur peut jouer 2 matchs par rencontre, dans deux tableaux différents (interdiction de jouer deux simples).

## **Article 11 : Volants**

Pour les matchs où l'un des joueurs au moins est classé D, les volants plumes sont fournis au partage entre les deux équipes.

Pour les matchs entre joueurs classés P, il est possible de jouer en volants plastiques, dans ce cas les volants plastiques sont fournis par l'équipe qui reçoit.

## **Article 12 : Transmission des résultats**

Le club accueillant une rencontre doit nommer un responsable de la rencontre dont le rôle est de :

- Donner une feuille de composition d'équipe à chaque capitaine.
- Récupérer les 2 feuilles de composition d'équipe et remplir la feuille de rencontre.
- Lancer les matchs.
- Indiquer les résultats sur la feuille de rencontre.
- Faire signer les feuilles de rencontre une fois terminée.
- Communiquer par mail dans les 48 heures les résultats des rencontres au comité.

Afin de faciliter le travail du responsable de la journée, les capitaines d'équipes arriveront avec une feuille de présence qui précisera les noms, prénoms des joueurs mais également leurs classements et numéros de licence.

## **Article 13 : Annexes et formulaires**

- Formulaire 1: Formulaire d'inscription
- Formulaire 2: Déclaration de présence
- Formulaire 3: Déclaration de composition d'équipe
- Formulaire 4: Feuille de rencontre
- Formulaire 5: Réclamation présentée par une équipe en Fédé du Soir

## **Sélection du club représentant le Finistère au Championnat Interclubs Régional Vétérans.**

Le Championnat Interclubs Régional Vétérans est une compétition par équipes de clubs qui voit s'opposer 4 équipes de vétérans représentant les 4 départements bretons.

Les rencontres du championnat se déroulent en 7 matchs (2 SH, 1 SD, 1 DH, 1 DD, 2 DX).

L'équipe doit être composée d'au moins 3 hommes et 3 dames. Pour cette compétition, il n'y a pas de limite de classement pour les joueurs.

Le comité du Finistère doit organiser la sélection de l'équipe qui le représentera à ce championnat.  
**L'équipe peut être un regroupement de deux clubs.**

Les clubs souhaitant présenter une équipe doivent le faire savoir **avant le 31 Décembre de la saison en cours.**

En fonction des équipes inscrites, le comité organisera les rencontres de sélection selon les modalités suivantes:

2 équipes inscrites: Une rencontre départagera les équipes.

3 ou 4 équipes inscrites: Une poule départagera les équipes.

5 équipes et plus inscrites: Un championnat sera organisé.

Si besoin, des poules géographiques pourront être définies.